

LE MURMURE DE L'OGRE

Du même auteur

La Ronde des innocents

thriller

Les Nouveaux Auteurs, 2010

et « Points » n° P2627

Les Cendres froides

thriller

Les Nouveaux Auteurs, 2011

et « Points » n° P2830

VALENTIN MUSSO

LE MURMURE DE L'OGRE

roman

ÉDITIONS DU SEUIL
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV^e

ISBN 978-2-02-108210-4

© Éditions du Seuil, octobre 2012

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

À mes parents.

Qui chevauche si tard dans la nuit et le vent ?
C'est le père avec son enfant.
[...]
– Mon fils, pourquoi cacher avec tant d'effroi ton
visage ?
[...]
– Père, père, n'entends-tu pas
Ce que le Roi des Aulnes doucement me promet ?
– Sois calme, sois calme, mon enfant,
C'est le vent qui murmure dans les feuilles mortes.

Goethe, « Le Roi des Aulnes »

Au commencement était l'acte.

Sigmund Freud, *Totem et Tabou*, 1913

D'abord, il y avait eu l'odeur. Légèrement aigre, comme celle que dégagent certaines plantes malodorantes, tout juste perceptible, se diffusant dans l'air sans qu'on pût clairement en distinguer la source. Puis, au fil des jours, elle s'était faite plus persistante sans être pour autant homogène, changeant d'intensité selon l'heure de la journée, comme la teinte et la luminosité du ciel. Depuis peu, c'étaient des relents d'eau croupie qui le saisissaient lorsqu'il remplissait son arrosoir à la pompe de la citerne, au fond du jardin.

« Encore un gari crevé », avait supposé Julien. Quelques mois auparavant, à coups de hautes doses d'arsenic, il avait mené une guerre impitoyable contre des rats peu farouches qui pullulaient dans le jardin et s'étaient même aventurés jusqu'aux portes des cuisines, provoquant un branle-bas de combat dans la maisonnée.

Occupé à des travaux plus urgents, le jardinier n'avait pas encore pris le temps de jeter un œil dans le réservoir d'eau. Une corvée de plus qui pouvait bien attendre... De toute façon, la patronne ne s'aventurait jamais près de la remise où il stockait ses outils. Elle n'en avait que pour ses massifs de camélias et ses mimosas qui s'épanouissaient dans l'allée.

Mais ce matin-là la puanteur était plus tenace et, après avoir rempli son arrosoir à la pompe, Julien remarqua qu'un étrange dépôt, noirâtre et collant, en obstruait la pomme. Il pesta et se décida enfin à inspecter la cuve.

S'arc-boutant, il saisit l'anneau métallique à deux mains et fit glisser avec peine la dalle de ciment. Comme libérée d'un bocal, une bouffée putride l'atteignit en plein visage. La pestilence était telle qu'il eut un mouvement de recul et dut reprendre sa respiration. Il sortit de sa poche une boîte contenant des allumettes de sûreté, s'approcha à nouveau de la citerne et en gratta une au-dessus de l'eau.

Au début, à la lueur avare, il ne vit qu'une masse indistincte flottant à la surface de l'eau sombre et stagnante. Trop volumineuse cependant pour être un animal.

– Quésaco ? murmura Julien entre ses dents.

La citerne était large et la « chose » semblait collée à la paroi opposée. Le jardinier se dressa sur la pointe des pieds et tendit le bras pour en éclairer l'intérieur, mais la première allumette s'éteignit.

Il se hâta vers la remise et chercha un outil qui pût lui servir de perche. Son choix se fixa sur une binette. De retour à la citerne, à l'aveugle, il accrocha la masse au bout de sa gaffe improvisée et la ramena doucement vers le bord. Elle fit un bruit sourd en heurtant la paroi.

Julien enflamma une deuxième allumette. La puanteur qui émanait de la cuve était difficilement soutenable mais il se pencha à nouveau. Son cerveau eut du mal à analyser ce que ses yeux lui transmettaient.

Il vit un corps menu, à moitié décomposé, dont la chair putréfiée s'était collée aux lambeaux de tissus qui la recouvraient. L'enfant – car, à l'évidence, il ne pouvait s'agir que d'un enfant – flottait la tête immergée dans l'eau. Au moment où la deuxième allumette finissait de se consumer, replongeant la cuve dans une semi-obscurité, Julien sentit une sueur glacée lui courir le long du dos. Malgré l'effroi qui le saisissait, il fit jouer à tâtons la binette dans l'eau trouble pour tenter de retourner le corps. Celui-ci n'offrit guère de résistance et il le sentit chavirer comme une frêle embarcation.

Le jardinier craqua une nouvelle allumette. La tête formait un

LE MURMURE DE L'OGRE

angle étrange avec le corps, défiant les lois de l'anatomie. Il constata qu'elle s'était presque détachée et ne tenait plus que par quelques filaments de chair. La face, boursouflée et violacée, contrastait avec la lividité du corps ; la bouche et le nez étaient recouverts d'une mousse blanchâtre qui s'animait à la lumière en petites bulles irisées. Les yeux, quant à eux, n'étaient plus que deux orbites ténébreuses.

Le jardinier ne put soutenir plus longtemps cette vision, il lâcha l'allumette dans la cuve, laissant l'obscurité retomber sur ce tombeau de fortune.

PREMIÈRE PARTIE

Paris, hôpital Sainte-Anne, 24 mars 1922

Un ciel d'ardoise pesait sur le bâtiment des services généraux, brisé seulement par le campanile qui couronnait le belvédère.

Frédéric Berthellon quitta le quartier réservé aux aliénés et pénétra dans la vaste cour d'honneur. En tant que médecin chef de la division des hommes, il visitait chaque jour les patients de cinq pavillons, accompagné par quelques internes et par les gardiens chefs. Un travail quotidien qu'il accomplissait désormais à contre-cœur et dont la routine ne lui permettait plus de fuir le souvenir de l'agression qui l'avait immobilisé durant plusieurs semaines et revenait le hanter presque chaque nuit.

Une réorganisation des services à l'hôpital de Charenton avait conduit Sainte-Anne à accueillir deux nouveaux malades en début de semaine. Leur dossier mentionnait des « états dégénératifs permanents », la hantise des médecins et des gardiens, car ceux qui en souffraient étaient insaisissables et surtout incurables.

Le premier était un délirant chronique qui avait tenté d'assassiner sa compagne dans une crise hallucinatoire et paranoïaque – selon les thérapeutes de Charenton, un individu imprévisible, enclin à des réactions défensives ou agressives, dangereuses pour autrui autant que pour lui-même. Le second, maniaque et mélancolique, avait eu un parcours des plus sinistres : martyrisé par ses parents, il avait été

abandonné à l'âge de 10 ans avant d'errer de foyer en famille d'accueil. Tombé dans l'alcoolisme à la fin de l'adolescence, hantant les refuges et les maisons de répression, il avait à maintes reprises essayé de se suicider, avant qu'on ne le condamne à une tutelle et une surveillance continues pour avoir retourné sa violence contre l'employé d'un foyer social qui en avait perdu l'usage d'un œil.

Au moment de leur admission, ces patients étaient apparus à Frédéric calmes, presque atones – eau dormante dissimulant les arcanes inaccessibles de la dégénérescence mentale. Tout comme Albert, son propre agresseur. Depuis deux jours, lors des visites, il veillait à ce qu'un gardien ne les quittât pas un instant des yeux.

Avec de tels malades, Berthellon savait sa mission quasi vouée à l'échec. Obsessions, impulsions, perversions... Le fameux triptyque de la terminologie de la médecine mentale rassurait les aliénistes de salon en leur donnant l'impression de pouvoir classifier le monde varié et complexe des psychopathes et d'avoir prise sur eux. Mais il semblait dérisoire à Frédéric, qui était plongé chaque jour dans la réalité des déchéances physiques et morales. Que serait-il capable de proposer à ces deux nouveaux internés ? Des bains prolongés, des douches en pluie, des extraits d'opium, peut-être la camisole en dernier recours... pauvres armes qui ne guériraient jamais la racine du mal mais permettraient tout juste d'endiguer fugitivement leurs accès de violence.

Un mal de crâne tenaillait le médecin depuis son lever. Malgré le fin grésil qui lui fouettait le visage, il s'arrêta près d'une rangée d'arbres et se massa lentement les tempes, tentant d'effacer de son esprit le visage des deux hommes qu'il venait d'examiner. Un infirmier qui escortait un individu à l'allure craintive vers la zone d'hospitalisation le regarda d'un œil indifférent, sans même le saluer. Peut-être l'avait-il déjà croisé en début de matinée, mais il ne s'en souvenait plus. Il détourna la tête.

Tout comme les patients qui vivaient entre ces murs, Frédéric se sentait un peu en prison à Sainte-Anne. Car si les médecins étaient

tenus de renoncer à toute clientèle extérieure, ils l'étaient aussi de résider à l'asile. Son univers était donc réduit à l'admission et au suivi des malades, ainsi qu'aux cours qu'il donnait dans une aile du bureau des examens – et les querelles de clans incessantes qui empoisonnaient la vie de l'hôpital rendaient ses journées encore plus pesantes. Depuis sa rupture avec Édith, six mois plus tôt, il n'avait quasiment pas pris de jour de repos. Son seul temps libre, il le consacrait à l'écriture d'articles, comme collaborateur principal des *Annales de médecine mentale*, un journal de référence dans le milieu.

Le médecin traversa la cour vers les bâtiments administratifs où le directeur de Sainte-Anne l'attendait. Un rendez-vous qui ne pouvait pas être étranger à la courte missive qu'il avait reçue la veille et qu'il avait relue des dizaines de fois jusqu'à la connaître par cœur. « J'ai fait le nécessaire pour que tu sois contacté par voie hiérarchique et que le préfet t'accorde un congé de plus de 48 heures », concluait l'expéditeur.

Frédéric emprunta sous la voûte d'entrée de l'asile un escalier qui conduisait aux étages. Comme à l'accoutumée, la porte du directeur était ouverte. Le médecin frappa malgré tout pour signaler sa présence.

– Ah, Berthellon ! Entrez !

L'homme ajusta son pince-nez et s'appuya sur son sous-main.

– Les visites se sont-elles bien passées ?

La question revenait sempiternellement dans sa bouche depuis l'agression. Si elle était posée avec empathie et bienveillance, elle créait chez Frédéric un malaise récurrent.

– Parfaitement, répondit celui-ci de façon mécanique.

– Bien. Prenez place, ne vous gênez pas. Je voulais vous parler... Vous savez que vous me mettez dans l'embarras ?

– Moi ?

Le directeur se carra dans son fauteuil.

– J'ignorais que vous étiez dans les petits papiers de la Sûreté.

Je n'ai pas pu vous en parler hier soir mais j'ai reçu un appel du cabinet d'Émile Durand. Vous le connaissez ?

– Pas personnellement.

Frédéric savait simplement que cet ancien directeur de la mutualité au ministère de l'Hygiène dirigeait depuis un an la Sûreté générale.

– Vous avez dû être recommandé, alors. Rien n'est très clair pour le moment, on doit me rappeler dans la journée pour me dire de quoi il retourne. Ce que je sais, c'est que la Sûreté générale a besoin – je cite – de « solliciter l'avis d'un consultant dans une affaire criminelle mettant en péril la sécurité publique ». Rien que ça ! On réclame urgemment vos services et je crains que vous ne deviez vous éloigner de l'hôpital quelques jours.

Des spécialistes de la pathologie mentale, il y en avait pléthore dans les grands hôpitaux parisiens, dont beaucoup étaient plus expérimentés et plus célèbres que Frédéric. Ce dernier savait que cette demande ne devait rien au hasard ou à une quelconque renommée, mais à l'intervention d'un homme, rencontré au milieu de la guerre dans une tranchée du nord-est de la France. Le même qui lui avait adressé la lettre qu'il avait encore dans sa poche.

– Votre absence ne nous arrangera certes pas, mais une collaboration avec les services de police peut être excellente pour votre carrière. Songez à Lacassagne et à Magnan !

Le directeur inclina le buste et reprit :

– Vous ne savez rien de cette requête ?

Frédéric estima qu'il devait tout lui dire.

– Peu de choses, en fait. J'ai reçu un courrier hier.

Son interlocuteur le fixa avec curiosité.

– Si la Sûreté intervient, c'est qu'il ne s'agit pas d'une simple expertise mentale comme vous avez déjà pu en faire pour les tribunaux, n'est-ce pas ?

Le psychiatre lui tendit la missive par-dessus le bureau.

– Non, monsieur. Pas une expertise mentale au sens où nous

l'entendons. Il s'agit visiblement d'une affaire criminelle non encore résolue.

– Non résolue ? Mais qui devez-vous examiner, alors ?

– C'est là toute la singularité de cette affaire : il n'y a aucun patient à examiner...

Nice, trois jours plus tard

Une étrange lumière jaunâtre, presque palpable, traversait la verrière aux fermes métalliques de la gare du Sud – structure monumentale provenant d'un pavillon de l'Exposition universelle de 1889 qui accrochait le regard de tous les voyageurs.

À sa descente du Calais-Méditerranée-Express, après une nuit éprouvante en couchette, Frédéric Berthellon prêta à peine attention à l'architecture qui l'entourait. Sur le quai nord, il longea la lampisterie, la consigne et une imposante bascule à bagages avant de le distinguer au milieu des silhouettes d'hommes et de femmes qui se pressaient devant le bureau du chef de gare. Louis Forestier ne passait pas inaperçu : quoiqu'il fût d'une taille quelconque, ses larges épaules et son cou volumineux lui donnaient une carrure impressionnante. Cet homme de 40 ans semblait planté sur ses jambes comme un poteau en terre, indéradicable. Tout le contraire de Frédéric, au physique longiligne et au profil d'adolescent. Des éclats d'un shrapnel, Forestier avait gardé une blessure courant le long de sa pommette jusqu'à son œil droit, qu'il ne pouvait plus fermer complètement. Le médecin remarqua son visage creusé par la fatigue. Les responsabilités qui pesaient sur ses épaules ne l'avaient pas arrangé. Frédéric était surpris de sa présence à la gare.

– Ma vieille branche ! lui lança son ami en le serrant dans ses bras.

Il usait fréquemment de cette expression désuète, bien qu'étant de cinq ans son aîné.

– J’aurais pu me débrouiller seul, tu sais. Tu ne dois pas avoir un moment à toi...

Forestier balaya l’air d’un geste de la main.

– Tu croyais que j’allais te laisser moisir ici ? Allez, donne-moi cette valoché... Bon sang ! Qu’est-ce que tu as mis dedans ? Elle pèse trois tonnes.

– Les *impedimenta* d’un long voyage, ironisa Berthellon.

Louis Forestier appartenait à la première génération des « mobilarde », celle qui avait participé à la naissance des différentes unités de la police judiciaire. Devant la montée de la criminalité, que la désorganisation des services empêchait d’enrayer, Clemenceau et Célestin Hennion, le directeur de la Sûreté générale, avaient institué en 1907 un ensemble de brigades mobiles capables de se lancer à la recherche des criminels de droit commun sur tout le territoire. En effet, à l’exception de Paris et de quelques grandes villes de province, la police n’était qu’un agrégat de groupes autonomes au ressort géographique réduit, incapables de s’adapter à la mobilité induite par le développement des chemins de fer et de l’automobile.

Forestier avait intégré ces unités peu après leur création. Diplômé en droit, il avait pourtant commencé son parcours dans un minable poste de police de quartier, comme « chien » de commissaire. Dans des locaux crasseux, il se morfondait à régler les problèmes quotidiens et ennuyeux de son secteur : enregistrer les plaintes d’épouses battues par leur mari alcoolique, mettre au violon quelques pickpockets patentés ou supporter les clabaudages de concierges indiscrettes. Toute initiative lui était interdite et il jalousait secrètement ses collègues du Quai des Orfèvres dont les exploits s’étaient dans les gazettes. En raison de deux petits centimètres qui lui faisaient dépasser la taille autorisée – une loi absurde du préfet Lépine interdisait qu’on recrutât des inspecteurs faisant plus de 1,67 mètre sous la toise, par crainte qu’ils ne puissent se fondre dans la population –, il n’avait pu postuler dans la police judiciaire.

Sa vie s’écoulait sans surprises, jusqu’au jour où il avait entendu

RÉALISATION : I.G.S.-CHARENTE-PHOTOGRAVURE À L'ISLE-D'ESPAGNAC
IMPRESSION : CPI FIRMIN DIDOT AU MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2012. N° 108210 (000000)
IMPRIMÉ EN FRANCE

